

VILLE  
DE  
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

VAL-DE-MARNE



LIVRET DE FAMILLE

(1) **Époux ou Père**  
Prénoms **luc Serge**

Nom <sup>(2)</sup> **WONG**

Né <sup>(3)</sup> le **27 Novembre 1988**  
à **Paris 18<sup>e</sup>** <sup>19</sup> heures <sup>15</sup> minutes  
à **Paris 18<sup>e</sup>**

Fils <sup>(4)</sup> de <sup>(5)</sup> **Franck WONG**

et de <sup>(5)</sup> **Karine DAI**

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n°** **3870**

le <sup>(6)</sup> **20 FEV. 2018**

Mentions marginales <sup>(7)</sup>

Le Fonctionnaire Municipal  
Délégué Seconde Mairie

**Véronique QUIQUEMELLE**

Mariage célébré à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Il a été déclaré <sup>(8)</sup> \_\_\_\_\_

Extrait délivré conforme à l'**acte de mariage n°** \_\_\_\_\_

Mentions marginales <sup>(7)</sup>

(1) Écrire selon le cas « *Époux ou Père* » ou « *Épouse ou Mère* ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « *1<sup>re</sup> partie : ..... 2<sup>de</sup> partie : .....*  ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « *suivant déclaration conjointe en date du...* ».

(3) Écrire selon le cas « *Né* » ou « *Née* ».

(4) Écrire selon le cas « *Fils* » ou « *Fille* ».

Prénoms \_\_\_\_\_

Nom <sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_

<sup>(3)</sup> le \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

<sup>(4)</sup> de <sup>(5)</sup> \_\_\_\_\_

et de <sup>(5)</sup> \_\_\_\_\_

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n°** \_\_\_\_\_

le <sup>(6)</sup> \_\_\_\_\_

Mentions marginales <sup>(7)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau <sup>(6)</sup>

à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil  
Sceau

(5) Prénoms et NOM des Parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule « *qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage* » ou « *qu'un contrat de mariage a été reçu le... par Me..., notaire à...* »

## Extrait de l'acte de décès n°

(2)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales<sup>(3)</sup>*L'officier de l'état civil  
Sceau*

## Extrait de l'acte de décès n°

(2)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales<sup>(3)</sup>*L'officier de l'état civil  
Sceau*

(1) Indiquer les Prénoms et NOM du défunt.

(2) Écrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le ».

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

## Extrait de l'acte de naissance n° 000096

Le 09 février 2018

à 10 heures 20

est né(e)<sup>(2)</sup> Yohan WONG

du sexe masculin

(Val-de-Marne)

(3)

à Saint-Maur-des-Fossés

reconnu(e)<sup>(4)</sup> à la Mairie de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), le 10 janvier 2018

par le père et la mère

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales<sup>(5)</sup>*Mère: Peijan ZHU née  
à Zhejiang (République  
populaire de Chine)  
le 24 février 1990.*

## Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales<sup>(5)</sup>*L'officier de l'état civil  
Sceau*

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (PREMIER, DEUXIÈME, TROISIÈME, ...).

(2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : compléter le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « 1<sup>re</sup> partie : ... 2<sup>de</sup> partie : ... » en cas de double nom de famille.

(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation

maternelle établie par désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (Prénoms, NOM) née le... à... »).

(4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(6) Indiquer selon la situation « Décédé(e) le... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ». 13

## Extrait de l'acte de naissance n° 758

Le 27 mai 2019

à 13 heures 52

est né(e) (2) Jessie

WONG

du sexe Féminin à Nogent-sur-Marne  
(Val-de-Marne)(3) de Peigan ZHU née le 24 février 1990  
à Zhejiang (République populaire de Chine)  
reconnu(e) (4) le 28 mai 2019 en cette  
Mairie par le père

Délivré conforme aux registres, le 28 mai 2019

Mentions marginales (5)



## Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (5)

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (PREMIER, DEUXIÈME, TROISIÈME...).

(2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : compléter le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « 1<sup>ère</sup> partie : ... 2<sup>ème</sup> partie : ... » en cas de double nom de famille.

(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (Prénoms, NOM) née le... à... ».

## Extrait de l'acte de naissance n°

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures

est né(e) (2)

du sexe \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

(3)

reconnu(e) (4)

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (5)

L'officier de l'état civil

Sceau

## Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (5)

L'officier de l'état civil  
Sceau

(4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(6) Indiquer selon la situation « Décédé(e) le... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».